



INTÉGRER LE LABEL ACCUEIL VÉLO

Le label « Accueil Vélo » a été créé en 2008 par le Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire. En 2010, sous l'impulsion de l'État qui souhaite harmoniser le tourisme à vélo à l'échelle nationale, il est décidé que les référentiels « Accueil Vélo » seront utilisés sur tout le territoire. Le label garantit un accueil et des services de qualité auprès des cyclistes le long des itinéraires cyclables, permet aux touristes d'identifier les établissements et les lieux adaptés à la pratique du tourisme à vélo, et de bénéficier ainsi d'un accueil et de services appropriés.

Labelliser ma structure me permettra de :

- Être identifié comme établissement adapté à l'accueil des touristes à vélo,
- Pour qualifier mon offre,
- Pour bénéficier des canaux de communication et de la notoriété d'un label national.

LABELLISATION ACCUEIL VÉLO

<p><i>C'est offert !</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - En amont, prise de contact pour obtenir des renseignements sur la procédure de labellisation, - Une fois labellisé, parution de votre structure sur les éditions écrites dédiées à l'offre de tourisme à vélo.
<p>TARIF 120 €</p> <p>Tarif préférentiel pour le lancement du label</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Visite de contrôle et diagnostic pour vérifier le respect des critères du référentiel Accueil Vélo, - Accompagnement, assistance, - Labellisation pour une durée de 3 ans si les critères sont respectés, - Fourniture de la plaque et de la vitrophanie.



Hébergeurs, restaurateurs, sites de visite, réparateurs de vélos, loueurs de vélos, Offices de Tourisme, répondant aux critères du label.

Votre contact au CDT



Isabelle CARDOUAT

Responsable Qualité
& Clubs de Prestataires

Tél : +33 (0)5 62 05 95 95

Tapez 2

amenagement@tourisme-gers.com

En savoir +

www.pro.tourisme-gers.com

Qualifier son offre pour mieux la vendre :
Aider les acteurs touristiques gersois
dans la qualification de l'offre